



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

FR8202010

APPELLATION DU SITE

Lac du Bourget et marais de Chautagne

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR8202010

1.3 Appellation du site

Lac du Bourget et marais de Chautagne

1.4 Date de la première compilation

14/10/2019

1.5 Date d'actualisation

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Explication(s) :

Création d'un nouveau site à partir d'une entité jusque là inscrite dans le site FR8201771. Consultations menées en 2019.

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude :5.85934°

Latitude :45.73822°

2.2 Superficie

5453.1 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR71	82	Rhône-Alpes

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
73	Savoie	100

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
73008	AIX-LES-BAINS	Oui
73050	BOURDEAU	Oui
73051	BOURGET-DU-LAC	Oui
73059	BRISON-SAINT-INNOCENT	Oui
73073	CHANAZ	Oui
73076	CHAPELLE-DU-MONT-DU-CHAT	Oui
73085	CHINDRIEUX	Oui
73091	CONJUX	Oui

73010	ENTRELACS	Oui
73218	RUFFIEUX	Oui
73273	SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE	Oui
73286	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Oui
73300	TRESSERVE	Oui
73327	VIONS	Oui
73328	VIVIERS-DU-LAC	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>			0.16		M	A	C	B	B
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>			0.05		M	A	C	B	B
3160 <i>Lacs et mares dystrophes naturels</i>			0.4		M	B	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>			7.97		M	A	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinia caeruleae)</i>			115.36		M	A	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>			4.57		M	B	C	C	C

7210 Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davalliana</i>	X		41.97		M	A	C	B	B
7220 Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)	X		0.01		M	B	C	B	B
7230 Tourbières basses alcalines			58.37		M	A	C	B	B
8130 Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles			13.94		M	B	C	A	B
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	X		78.07		M	A	C	C	B
9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	X		282.74		M	B	C	B	B

Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce				Population présente sur le site						Évaluation du site						
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D			A B C		
						Min	Max					Pop.	Cons.	Isol.	Glob.	
M	1337	Castor fiber			p			i	P	M	C	B	B	B		
I	6177	Phengaris teleius			p			i	P	M	C	B	B	B		
P	1903	Liparis loeselii			p			i	P	M	C	C	C	C		
I	1041	Oxygastra curtisii			p			i	P	M	C	B	B	B		
I	1042	Leucorrhinia pectoralis			p			i	P	M	C	B	B	B		

P	1044	Coenagrion mercuriale			p			i	P	M	C	B	B	B
I	1060	Lycaena dispar			p			i	P	M	C	B	B	B
P	1065	Euphydryas aurinia			p			i	P	M	C	B	B	B
I	1071	Coenonympha oedippus			p			i	P	M	C	B	B	B
I	1083	Lucanus cervus			p			i	P	M	C	B	B	B
A	1193	Bombina variegata			p			i	P	M	C	B	B	B
R	1220	Emys orbicularis			p			i	P	M	C	C	A	C

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation									
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories						
					Min	Max			C	R	V	P	IV	V	A	B	C
A		Hyla arborea arborea							X						X		
A		Rana dalmatina							X						X		
A		Rana temporaria								X					X		
A		Pelophylax lessonae							X						X		X

A		Pelophylax esculentus								X				
F		Barbus barbus								X				
I		Phengaris arion							X				X	
M		Plecotus auritus							X				X	
M		Martes martes martes												
M		Mustela putorius					i	P		X			X	
M		Rupicapra rupicapra								X			X	
M		Muscardinus avellanarius								X			X	
M		Myotis daubentonii								X			X	
P		Spiranthes aestivalis								X		X	X	X

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	82.02%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4.14%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2.66%
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	0.25%
N26 : Forêts (en général)	9.89%
N27 : Agriculture (en général)	1.04%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Entre Alpes et Jura, cette zone comprend le plus grand lac naturel entièrement français et ses marais attenants. Ces derniers font le lien avec le fleuve Rhône pris en compte dans un autre site Natura 2000 depuis 2019. L'ensemble du site avec ses trois systèmes naturels (fleuve, lac et marais) forme un hydro-système fonctionnel.

Les habitats les plus vulnérables sont :

- Les bas-marais neutro-alcalins et leur cortège floristique herbacé exceptionnel, auquel sont associées des espèces d'intérêt communautaire consignées dans l'annexe II de la directive " Habitats ",
- Les herbiers et roselières aquatiques, en particulier celles associées au Lac du Bourget.

Ces milieux sont directement liés au fonctionnement hydraulique du Rhône et du lac du Bourget. Ils sont par conséquent sensibles à différents facteurs, dont l'abaissement des nappes, la perte de connexions hydrauliques, la stabilité du niveau du lac, la qualité de l'eau...

Suite à la baisse de la nappe, les zones humides ont tendance à se boisier spontanément (aulnes, saules, bouleaux...) et donc à se banaliser, car l'essentiel de la flore remarquable est représenté par les espèces herbacées (orchidées, cypéracée,...), la faune la plus intéressante étant liée aux roselières et prairies humides (papillons notamment).

Cette érosion de la richesse biologique des marais est également accélérée lorsque les niveaux d'eau dans les marais ne sont pas maintenus (abattement des nappes par les aménagements du Rhône, limitation de l'effet des crues, réseaux de drainage et régulation du niveau du lac).

De plus, l'abandon des pratiques traditionnelles de fauche et de pâturage peut entraîner une régression de la diversité de la faune et de la flore du fait de l'embroussaillage ou, au contraire, du drainage ou de la mise en culture des prairies.

La gestion de la fréquentation est aussi un enjeu sur ce site, notamment la navigation à proximité des roselières.

4.2 Qualité et importance

Le lac du Bourget et les marais attenants jouissent de nombreux statuts liés à l'intérêt national et européen du site : site inscrit, ZNIEFF, loi " littoral ", arrêté préfectoral de protection de biotope...

Dans le contexte des directives "habitats" et "oiseaux", le site présente une responsabilité particulière dans la sauvegarde de certains peuplements et habitats d'espèces, soit que ces habitats trouvent ici une expression optimale, soit qu'ils constituent une priorité en termes de rareté. Citons ici :

- des espèces telles que le Sonneur à ventre jaune, la Cistude d'Europe, l'Azuré de la Sanguisorbe, le Fadet des laïches,
- des formations végétales telles que les cladiaies, les formations pionnières sur tourbe, les herbiers et roselières aquatiques.

Prairies humides et bas marais alcalins accompagnent les formations végétales liées aux eaux dormantes et courantes. On trouve également des chênaies, des buxaies (fortement décimées par la pyrale du buis en 2016-2017), des landes calcicoles et des formations herbacées sèches sur les rives du lac du Bourget.

Le lac du Bourget a bénéficié d'un programme LIFE Nature d'une durée de 4 ans (entre 1999 et 2003), qui visait notamment la restauration d'écosystèmes représentatifs des grands lacs alpins.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	J02.04	Modifications du régime de mise en eau		I
L	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	F03.01	Chasse		I
M	G01.01	Sports nautiques		I
M	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
M	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

M	A03.02	Fauche non intensive		I
M	A04.02	Pâturage extensif		I

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	5.08%
Propriété d'une association, groupement ou société	8.84%
Etablissement public	0.73%
Domaine public communal	4.49%
Domaine public départemental	0.25%
Domaine privé régional	0.03%
Domaine privé de l'état	0.03%
Domaine public de l'état	80.55%

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	3.6%
31	Site inscrit selon la loi de 1930	91.2%
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	2.2%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	BAIE DE MEMARD	+	0%
11	RIVES SUD DU BOURGET	+	1%
11	BOIS DE CONJUX	+	0%
11	DOMAINE DE BUTTET	+	1%
11	DELAISSE DE GRESINE	+	0%
11	DELAISSE DE QUISSART	+	0%
11	RIVE DU POETE	+	0%
11	MARAIS DE CHAUTAGNE - LAC DU BOURGET	+	2%
11	TRIANGLE TERRE NUE-LES BLACHES	+	0%
31	Lac du Bourget et ses abords	*	91%
31	RN491 et ses abords à Brison-Saint-Innocent	*	0%
31	Grotte de Raphaël	+	0%
31	Fontaine intermittente dans le domaine de Hautecombe	+	0%
31	Abbaye de Hautecombe	+	0%
31	Rives du lac du Bourget à Bourdeau	+	0%
38	Rives sud du lac du Bourget	*	2%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Lac du Bourget - Marais de Chautagne	=	100%

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie

Adresse : Le Prieuré - BP 51
73372 Le Bourget-du-Lac CEDEX

Courriel : info@cen-savoie.org

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom : Document d'objectifs du site "Ensemble lac du Bourget - Chautagne - Haut Rhône"
		Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523985/2002-document-d-objectifs-natura-2000-ensemble-lac-du-bourget-chautagne-rhone-fr8212004-fr8201771
		Non, mais un plan de gestion est en préparation.
		Non

6.3 Mesures de conservation

- maîtrise foncière par le Conservatoire du Littoral (inaliénabilité, vocation environnementale stricte)
- entretien des milieux herbacés par mesures agro-environnementales et prestations d'entreprises
- restauration de milieux aquatiques le long du « corridor Savières »
- libéralisation et amplification du marnage du lac du Bourget par restauration d'un étiage quadriennal
- piquetage de protection des roselières lacustres
- obturation de 23 km de drains connexes au site Natura 2000

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/25000ème

Source : SCAN25

Détails :